

Plan de services en français

2024–2025

*Ministère de l'Éducation et
du Développement de la
petite enfance*

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2024
Plan de services en français
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Avril 2024

ISBN : 978-1-77448-584-2

This document is also available in English under the title « French-language Services Plan 2024-25 ».

Table des matières

Message du sous-ministre	4
Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone	5
Services offerts en français.....	5
Programmes	5
Élaboration de programmes d'études.....	5
Programmes de langues officielles.....	5
Bourses	6
Soutien des initiatives d'enrichissement communautaire	6
Services de traduction	6
Communication en français avec le public.....	7
Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023-2024	7
Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024–2025	9

Message du sous-ministre

Bonjour,

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2024–2025 du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE).

Notre ministère se distingue des autres par la diffusion de toutes ses communications et publications en anglais et en français, et ce, de façon simultanée. La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse constitue une composante importante du système d'éducation provincial à laquelle des services en français sont fournis.

Chaque direction du ministère s'applique à contribuer au bien-être et à la réussite des élèves dans les deux langues. Nous reconnaissons l'importance d'enseigner et d'apprendre en français ainsi que les avantages liés à la maîtrise d'une langue seconde. La Direction des programmes et des services en français (DPSF) a la responsabilité d'offrir des programmes et des services éducatifs qui soutiennent la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse ainsi que l'enseignement du français langue seconde.

Notre plan témoigne de notre engagement envers un modèle d'éducation inclusive. Les rapports de première importance comme ceux concernant la *Politique sur l'éducation inclusive* et le *Cadre pour l'éducation de langue française* permettent de créer un système d'éducation plus inclusif et plus équitable appuyant le bien-être des élèves et leur réussite scolaire tout en renforçant la collaboration entre toutes les directions du ministère, les diverses parties prenantes et les partenaires de la communauté acadienne et francophone.

— Elwin LeRoux, avril 2024

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et du Règlement afférent. Nous croyons que la population néoécossaise doit avoir accès à des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan témoigne de notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement, notamment l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français et du ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine. Nous attachons une grande importance à ces partenariats, car ils nous permettent de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Nous encourageons la population néoécossaise à demander des services en français à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les personnes acadiennes et les francophones à se faire entendre en devenant membres d'organismes, de conseils et de commissions; les possibilités d'y siéger sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. Pendant que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et à nous partager vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordination des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez joindre le Bureau de l'ombudsman.

Coordination des services en français : Chaimae Bouardi (chaimae.bouardi@novascotia.ca, 902-456-1403)

Services offerts en français

Programmes

Élaboration de programmes d'études

La Direction des programmes et des services en français du MEDPE est composée de trois divisions pour appuyer l'éducation en français langue première, l'éducation en français langue seconde et les partenariats des programmes de langue française. Les conseillères et conseillers et autres spécialistes travaillent avec d'autres directions du ministère en vue de soutenir les activités liées aux programmes de français langue seconde et de français langue première, notamment en appuyant l'utilisation de pratiques pédagogiques efficaces et fondées sur les données dans les classes de langue française.

Programmes de langues officielles

Destination Clic est un programme d'été à l'intention d'élèves francophones de la 8^e, 9^e et 10^e année qui fréquentent une école de français langue première. Cette expérience leur fournit l'occasion de favoriser et d'améliorer leurs compétences d'expression française tout en participant à des activités culturelles et en rencontrant d'autres jeunes francophones des quatre coins du pays.

Explore est un programme d'immersion intensif financé par le gouvernement qui est offert au printemps ou en été et permet d'apprendre le français ou d'améliorer ses compétences linguistiques en français grâce à des activités et des expériences culturelles. Le programme est offert dans l'un de 40 établissements postsecondaires à l'échelle du Canada.

Odysée est un programme payé d'une durée de neuf mois offert aux personnes étudiantes ayant terminé au moins une année complète d'études postsecondaires. Le programme leur permet d'acquérir de nouvelles compétences tout en inspirant les jeunes à exercer leurs compétences d'expression française. Sous la direction d'une personne enseignante, les jeux et les activités proposés encouragent les jeunes à apprendre le français et à améliorer leurs compétences linguistiques.

Le **Programme des moniteurs de français à temps partiel de la Nouvelle-Écosse** est un programme d'emploi à temps partiel qui fournit des occasions d'acquérir de nouvelles compétences en milieu de salle de classe tout en inspirant les élèves en immersion française ou dans une école de langue française à appliquer leurs compétences d'expression française en participant à des activités culturelles et linguistiques.

Bourses

L'objectif du **Programme de bourses en français pour les enseignants de la Nouvelle-Écosse** est d'encourager les personnes titulaires d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse à suivre des cours à l'Université Sainte-Anne en vue d'améliorer leurs compétences linguistiques ou des cours au niveau de la maîtrise en français dans un établissement postsecondaire canadien.

Le **Programme de bourses en français pour les étudiants de la Nouvelle-Écosse** vise à encourager les études à temps plein à l'Université Sainte-Anne ou dans un autre établissement francophone au Canada où le français est la langue d'enseignement.

Soutien des initiatives d'enrichissement communautaire

Le ministère accorde des fonds à plusieurs organismes communautaires en vertu du *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde*, par exemple :

- le Conseil Communautaire du Grand-Havre;
- l'Équipe d'alphabetisation de la Nouvelle-Écosse;
- le Centre communautaire Étoile de l'Acadie;
- le Centre provincial de ressources pédagogiques;
- la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse;
- le marathon Blue Nose;
- Compétences Canada – Nouvelle-Écosse;
- l'Office des affaires L'nu;
- le Nova Scotia College of Early Childhood Education.

Services de traduction

Le ministère est doté d'une équipe qui veille à donner suite aux demandes de traduction. Elle se charge de la traduction de tous les documents du ministère mis à la disposition du public et offre un soutien par rapport aux demandes générales relatives au français.

Nous nous efforçons de diffuser, dans les deux langues officielles, tous les documents relatifs aux programmes de langue française du système d'éducation (français langue première et français langue seconde).

Ces documents comprennent, sans s'y limiter :

- les communications avec le système d'éducation (dont les directions générales régionales/la direction générale, le personnel enseignant, les élèves, les parents et les autres parties prenantes), notamment,

- courriels,
- correspondance,
- fiches d'information,
- foires aux questions;
- les documents relatifs aux programmes d'études;
- les ressources pédagogiques;
- les documents d'appréciation du rendement et d'évaluation;
- les rapports ministériels.

Communication en français avec le public

Conformément à la *Politique en matière des services en français* interne du ministère, nous respectons les lignes directrices ci-après lorsque nous traitons des demandes de communication en français.

- Toute correspondance (papier ou électronique) reçue en français doit recevoir une réponse en français.
- Dans la mesure du possible, les demandes orales de communiquer en français sont traitées par le personnel bilingue.
- Les versions anglaise et française de tout document du MEDPE sont publiées simultanément.
- Tous les documents préparés en anglais par le MEDPE et destinés au Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et à la population ayant le français comme langue seconde sont fournis en français. Le même principe s'applique aux documents publics, comme les déclarations officielles de la ministre, ainsi qu'à la correspondance courante des cabinets de la ministre et du sous-ministre qui est destinée aux centres régionaux pour l'éducation et au CSAP.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023-2024

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Soutien du nouveau programme d'études et des nouvelles stratégies pédagogiques recommandées en enseignement du français langue première et seconde; liaison entre le CSAP et la Direction de l'innovation, des programmes et des services éducatifs concernant l'élaboration des programmes d'études et des ressources.
- Mise à jour de la politique sur les services de langue française.
- Traduction des lignes directrices des programmes internationaux pour améliorer l'accessibilité au diplôme de fin d'études secondaires en français en collaboration avec des partenaires à l'international.
- Travail avec le Conseil scolaire acadien provincial pour élaborer et présenter la loi sur le CSAP.
- Traduction de nombreux documents concernant les programmes de français langue de la minorité et de français langue seconde dans la province.

Objectif 2 : Élaborer et offrir au public des services et des programmes de qualité en français.

- Offre de matériel concernant les programmes de langue française (Conseil scolaire acadien provincial et programmes de français langue seconde) en anglais et en français.
- Offre de financement afin de rendre accessibles les ressources pertinentes pour les personnes qui apprennent et enseignent le français au sein du système d'éducation.
- Communication de possibilités de formation en langue française pour appuyer le développement professionnel de l'équipe de traduction.
- Évaluation, recommandation et mise en œuvre d'améliorations aux systèmes qui appuient la coordination des services de traduction et des services connexes.
- Offre aux directions du ministère d'un appui visant à assurer l'intégration de la langue française lors de l'offre de nouveaux programmes et services au public.
- Établissements de partenariats visant à appuyer les postes bilingues offrant des services au public.
- Appui offert au Bureau du registraire des certificats d'aptitude à l'enseignement pour aider directement le CSAP en matière d'admissibilité des candidatures.
- Appui à l'élaboration d'une nouvelle page d'accueil en français et en anglais pour les politiques du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations auprès des communautés acadienne, francophone et francophile.

- Création et entretien de partenariats visant à soutenir les domaines d'intérêt commun des programmes d'études du français langue première et du français langue seconde, par exemple, les éléments qui mettent l'accent sur les compétences linguistiques et culturelles du personnel enseignant et des élèves.
- Poursuite d'une consultation régulière du CSAP, de l'Université Sainte-Anne, des centres régionaux pour l'éducation et des partenaires communautaires en éducation pour s'assurer que leurs priorités et les initiatives proposées sont incluses dans le plan d'action du programme des langues officielles en éducation de la Nouvelle-Écosse.
- Travail avec les communautés acadienne et francophone en matière de recrutement, de rétention et de prestation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui sont sensibles à la culture et à la langue et qui contribuent à la conservation et à la croissance des centres de garde d'enfants de langue française.
- Appui d'un partenariat entre le Bureau du registraire des certificats d'aptitude à l'enseignement et l'Université Sainte-Anne axé sur l'appui de leurs programmes.
- Concertation régulière avec le Conseil scolaire acadien provincial pour assurer l'intégration des besoins de la communauté scolaire francophone aux ressources.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024–2025.

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Appuyer l'élaboration de nouvelles politiques sur l'éducation en français et en anglais.
- Poursuivre l'élaboration de documents qui appuient la littératie des données, l'enseignement et l'apprentissage en français.
- Créer une variété de documents appuyant les nouvelles stratégies en littératie et en mathématiques.
- Établir le nouveau poste de direction de français langue première pour renforcer la voix des populations acadienne et francophone lors de discussions sur les politiques.

Objectif 2 : Élaborer et offrir au public des services et des programmes de qualité en français.

- Fournir des ressources pédagogiques pour la prématernelle qui appuient la langue française et la culture acadienne.
- Continuer de soutenir l'évaluation et l'appréciation du rendement des élèves.
- Élaborer de nouveaux cours pour la plateforme néoécossaise d'apprentissage autonome en ligne.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations auprès des communautés acadienne, francophone et francophile.

- Organiser des consultations continues avec le Bureau du registraire des certificats d'aptitude à l'enseignement et l'Université Sainte-Anne pour appuyer leurs programmes.
- Organiser des consultations continues avec le Bureau du registraire des certificats d'aptitude à l'enseignement et le Conseil scolaire acadien provincial pour appuyer les initiatives de recrutement et de rétention.
- Faciliter la communication continue entre les programmes internationaux et le Maroc pour établir un partenariat et améliorer l'accessibilité du diplôme de fin d'études secondaires en français.
- Consulter régulièrement le Conseil scolaire acadien provincial concernant l'élaboration de politiques d'éducation publique.
- Consulter de façon continue le CSAP et les équipes provinciales de littératie et de mathématiques pour appuyer l'élaboration de ressources d'enseignement et d'apprentissage en français.